

1.

Le calendrier annuel est découpé en sessions

Par exemple : une session pour les mercredis de Septembre à Décembre



1 Mercredis de Septembre à Décembre

2 Vacances de fin d'année

3 Mercredis de Janvier à Mars

Etc...

2.

Pour chaque session, on ouvre une fenêtre de réservation de 3 semaines minimum

Durant cette fenêtre, je peux réserver ou annuler pour toute la session à venir



Fenêtre de réservation

Je peux réserver ou annuler pour toute la session, librement

Durée de cette fenêtre : minimum 3 semaines (voir les dates)



2 semaines d'écart entre la fenêtre de réservation et le début de la session ou le mercredi. Je ne peux plus réserver ou annuler !

Session

Vacances de fin d'année (par exemple)

1er au dernier jour des vacances

3.

J'ai réservé certains jours sur D'CLIC

Que se passe-t-il si mon enfant ne vient pas aux journées réservées ?



Je présente un justificatif dans les délais, je ne suis pas facturé pour cette absence (hors jours de carence prévus par le règlement intérieur)



Je ne présente pas de justificatif dans les délais, je suis facturé au tarif de la journée habituelle, avec un supplément de 30€ par jour d'absence

4.

Pour l'année scolaire 2025-2026, ça donne quoi ?

Voici les fenêtres de réservations et d'annulations en fonction des sessions



SESSIONS

Fenêtres de réservations et d'annulations

Vacances d'automne - 20 au 31 octobre 2025

Vacances de fin d'année - 22 au 31 déc 2025

Vacances d'hiver - 23 février au 6 mars 2026

Vacances de printemps - 20 au 30 avril 2026

Vacances d'été - 6 au 31 juillet 2026

Vacances d'été - 3 au 28 août 2026

Mercredis - 3 sept au 17 décembre 2025

Mercredis - 7 janvier au 25 mars 2026

Mercredis - 1er avril au 1er juillet 2026

15 septembre au 05 octobre 2025

17 novembre au 14 décembre 2025

19 janvier au 08 février 2026

16 mars au 05 avril 2026

01 juin au 21 juin 2026

29 juin au 19 juillet 2026

04 août 2025 jusqu'à 15 jours avant chaque mercredi

03 déc 2025 jusqu'à 15 jours avant chaque mercredi

25 fév 2026 jusqu'à 15 jours avant chaque mercredi